

## SÉLECTION ET SPÉCIFICATIONS

<b>Description</b>	L'Additive 101 est un additif accélérateur utilisé pour réduire les temps de durcissement de plusieurs revêtements de polyuréthane à base de solvant. Il peut être utilisé avec la gamme de produits de finition Carbothane de Carboline, y compris les produits de série 133 ou 134 et les revêtements transparents. NE PAS UTILISER avec des polyuréthanes aqueux.
<b>Caractéristiques</b>	L'Additive 101 accélère le durcissement du polyuréthane et réduit les temps de formation de feuil sec dans une large plage de températures d'application. En général, les temps de séchage peuvent diminuer de 25 à 40 % selon les conditions ambiantes et la température de la surface d'application. Avec le produit Additive 101, certains polyuréthanes de série 133 ou 134 de Carboline sont capables de durcir à des températures aussi basses que -7 °C (20 °F). Se référer aux temps de durcissement spécifiques du produit.
<b>Couleur</b>	Transparent
<b>Limitations</b>	Ce produit n'est pas recommandé pour les polyuréthanes de série 8000.

## MÉLANGE ET DILUTION

<b>Mélange</b>	Remuer ensemble les composants du polyuréthane en suivant les instructions correspondantes; ajouter ensuite le produit Additive 101 et mélanger lentement jusqu'à ce que l'additif soit complètement dispersé.
<b>Dilution</b>	Suivre les instructions de dilution fournies dans les fiches techniques respectives.
<b>Proportion</b>	Utiliser une concentration de 1,0 à 2,0 oz par gallon de mélange, sauf indication contraire dans la fiche technique du polyuréthane Carbothane de série 133 ou 134.
<b>Durée de vie du mélange</b>	L'addition du produit Additive 101 a pour effet de raccourcir la durée de vie du mélange de 25 à 40 %, selon la température ambiante.

## NETTOYAGE ET SÉCURITÉ

<b>Sécurité</b>	Lire et respecter toutes les mises en garde indiquées dans la fiche technique du produit, ainsi que dans la fiche de données de sécurité du produit. Suivre des précautions normales de sécurité au travail.
<b>Ventilation</b>	Lorsque cet additif est utilisé dans des espaces clos, une circulation d'air complète doit être assurée pendant et après l'application, jusqu'au durcissement du revêtement. Le système de ventilation doit être capable d'empêcher la concentration des vapeurs de solvants d'atteindre la limite inférieure d'explosivité des solvants utilisés. L'utilisateur doit tester et surveiller les niveaux d'exposition pour s'assurer que tous les membres du personnel sont en dessous des limites préconisées. En cas de doute, ou dans l'impossibilité de surveiller les niveaux d'exposition, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA.
<b>Nettoyage et sécurité</b>	Ce produit contient des solvants inflammables. Tenir à l'écart des étincelles et des flammes. Toute installation électrique doit être réalisée et mise à la terre conformément au Code électrique national. Dans les régions où il existe des risques d'explosion, les travailleurs sont tenus d'utiliser des outils non ferreux et de porter des chaussures conductrices et anti-étincelles.

# Additive 101

FICHE PRODUIT



## EMBALLAGE, MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Durée de conservation</b>	36 mois *Durée de conservation : (valeur annoncée) lorsque le produit est conservé dans les conditions d'entreposage recommandées et dans les contenants d'origine non ouverts.
<b>Température et humidité d'entreposage</b>	4 à 43 °C (40 à 110 °F) Humidité relative 0 à 80 %
<b>Entreposage</b>	Entreposer à l'intérieur.
<b>Poids à l'expédition (approximatif)</b>	0,59 lb par contenant de 6 oz
<b>Point d'éclair (Setaflash)</b>	28 °C (83 °F)

## GARANTIE

À notre connaissance, les données techniques contenues dans le présent document sont exactes et précises à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'utilisateur doit contacter Carboline pour vérifier l'exactitude avant de spécifier ou de commander. Aucune garantie d'exactitude n'est donnée ou implicite. Carboline garantit que nos produits sont exempts de défauts de fabrication conformément aux procédures de contrôle qualité applicables de Carboline. CETTE GARANTIE N'EST PAS VALABLE LORSQUE LE PRODUIT N'EST PAS : (1) APPLIQUÉ CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DE CARBOLINE, ET/OU (2) CORRECTEMENT STOCKÉ, DURCI ET UTILISÉ DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. Carboline n'assume aucune responsabilité quant à la couverture, la performance, les blessures ou les dommages résultant de l'utilisation du produit. Si ce produit s'avère ne pas fonctionner comme spécifié lors de l'inspection par un représentant de Carboline pendant la période de garantie, la seule obligation de Carboline, le cas échéant, est de remplacer le ou les produits Carboline dont le défaut a été prouvé ou de rembourser le prix d'achat de ceux-ci, à la seule discrétion de Carboline. Carboline ne sera pas responsable de toute autre perte ou dommage. Cette garantie exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de main-d'œuvre pour l'application ou le retrait de tout produit, et (2) tout dommage accessoire ou consécutif, qu'il soit fondé sur une violation de garantie expresse ou implicite, une négligence, une responsabilité stricte ou toute autre théorie juridique. AUCUNE AUTRE GARANTIE OU ASSURANCE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DONNÉE PAR CARBOLINE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, LÉGALE, RÉSULTANT DE LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LA COMMERCIALISATION ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. Toutes les marques commerciales mentionnées ci-dessus sont la propriété de Carboline International Corporation, sauf indication contraire. L'intégralité du texte de cette fiche technique produit, ainsi que les documents qui en découlent, ont été rédigés en anglais, et à des fins juridiques, la version anglaise prévaudra.